

Découvrez notre service de télémédecine 24/7

Nous sommes heureux d'offrir **gratuitement** un accès illimité à des professionnels de la santé. Grâce aux **Soins Virtuels TELUS Santé**, vous pouvez profiter d'un soutien médical immédiat, et ce, partout au Canada.



Les services offerts



Consultations avec des médecins et suivis médicaux



Transmission d'ordonnances à la pharmacie et livraison de médicaments à domicile



Prescription de tests et d'exams médicaux et suivi des résultats



Plans de traitement personnalisés



Émission d'ordonnances pour consulter d'autres spécialistes

Tous ces services sont offerts en français et en anglais.

Les avantages de la télémédecine

Sécuritaire, confidentiel et simple d'utilisation, ce service vous permet d'accéder à des soins de santé au moment où vous en avez besoin.

- ✔ Consultez un médecin dans le confort de votre foyer
- ✔ Évitez l'attente en clinique
- ✔ Obtenez un rendez-vous rapidement avec un médecin
- ✔ Accédez à votre dossier médical en ligne en tout temps

Comment ça fonctionne?

L'inscription à ce service se fait en quelques étapes faciles à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un appareil mobile.

Seul l'assuré aura accès au service de télémédecine avec un contrat de type individuel. L'assuré et sa famille auront accès au service de télémédecine avec un contrat de type familial. Le compte doit être créé par l'assuré principal.



Visitez telussante.com/qccroixbleue/soins-virtuels

Saisissez votre adresse courriel et suivez les étapes d'inscription.

Votre numéro de groupe est le **9254** et votre identifiant de couverture personnel correspond à votre numéro de contrat à 8 caractères.



Créez un compte

Cliquez sur le lien d'activation que vous avez reçu de TELUS Santé par courriel. Utilisez la même adresse courriel pour créer votre compte et suivez les étapes pour configurer votre profil.



Demandez une consultation

Décrivez vos symptômes à un gestionnaire de soins et obtenez un rendez-vous avec un médecin.

Vous pouvez aussi télécharger l'application Soins Virtuels TELUS Santé sur l'App Store ou Google Play.



Qui peut en bénéficier?

Le service de télémédecine est offert gratuitement aux clients détenant l'une des garanties suivantes* :

✔ Soins de santé (assurance maladie complémentaire, hospitalisation et médicaments)

✔ Invalidité (assurance invalidité, invalidité hypothécaire et rente mensuelle)

* Certaines conditions s'appliquent.



Pour profiter du service de télémédecine

Communiquez avec votre conseiller(-ère)

Pour obtenir de l'aide lors de l'inscription

Téléphonez au **1 855 449-4994**
ou écrivez à aide@sv.telussante.com

Pour en savoir plus

Visitez qc.croixbleue.ca/telemedecine



^{MD} Marque déposée de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisée sous licence par Croix Bleue du Québec.

^{®*} Marque déposée de l'Association canadienne des Croix Bleue, une association de Croix Bleue indépendantes, utilisée sous licence par l'Association d'Hospitalisation Canassurance. [†] Blue Shield est une marque déposée de Blue Cross Blue Shield Association.

